

**ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION
D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR**

VOS RÉFÉRENCES :

Identifiant (N° étranger) : 7703025056

N° de la demande : 7701202211220000423

Validité : du 13/12/2022 au 12/03/2023

Nom de naissance : DURANT

Nom d'usage :

Prénom : MARIA

Né(e) le : 21/05/1966

A : INC, ALGERIE

Nationalité : ALGÉRIENNE

Adresse : 1 RUE DORE 77000 MELUN
FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 22/11/2022 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 13/12/2022 et le 12/03/2023.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

